

Le ti'Bouillantais

Numéro 1

Journal d'informations de Bouillante distribué par l'UCB

août 2014

M. LABYLLE, la 1^{ère} française classée entre deux russes



Bouillante fête ses héros ! C'est **Maguy Labyllé** qui revient au pays après sa superbe deuxième place au "François Ier" (version féminine du Paris-colmar). C'est sur le podium d'une épreuve de marche de 292,4km que notre concitoyenne a porté haut les couleurs de notre commune. Elle a parcouru cette distance en 39h33 mn et quelques dixièmes !

Le ponton flottant de Malendure qui avait remplacé provisoirement le ponton principal après certains cyclones est revenu de réparation. C'est la société TIG, spécialisée dans le travail sur l'aluminium et le matériel maritime, qui s'est chargée de la remise en état. Ce ponton est resté de longues semaines sur la plage en attendant que la commune décide de le réinstaller à sa place, du côté du rocher, suscitant de nombreuses interrogations. Ces pontons flottants sont particulièrement exposés en cas de cyclone. Leur exploitation implique une mise en sécurité en cas d'alerte.

Les aménagements de l'Anse à Sable permettent maintenant l'accès des handicapés à la plage. Cependant, le traitement des eaux de la ravine rendrait tout son attrait à ce petit coin de charme.

Le restaurant L'Eddy's Papillon dans le bourg de Bouillante, qui venait d'être rénové a été victime d'un incendie d'origine électrique.

Une soirée de solidarité a été organisée à l'Atrium le 18 juillet. La réouverture est prévue avant la fin des vacances.

L'habitation d'Huy avait fait parler d'elle lors de la campagne électorale. Cette habitation, autrefois productrice de café, cacao et bananes était à l'abandon. La municipalité précédente jugeant la réhabilitation impossible, a décidé de détruire les bâtiments existants et de faire reconstruire un local à vocation touristique... La municipalité actuelle, bien qu'ayant contesté le projet lors des élections, a décidé de poursuivre les travaux déjà commencés. Quel avenir pour un site touristique majeur de Bouillante ? Pourquoi de tels délais ?

Jimmy Bibrac, jeune chef cuisinier bouillantais, était le parrain du 6ème Festival régional des arts culinaires et de la gastronomie qui se déroulait du 19 au 21 juillet sur le front de mer de Lauricisque à Pointe à Pitre. C'est un honneur pour Bouillante d'avoir un tel talent sur son territoire. Exemple à suivre et à découvrir au Resto O Zépices – Falaise Bouillante – 0590 38 87 61

Bouillante a été ville étape de l'Hyppocup, la régata annuelle des internes en médecine qui se tenait cette année en Guadeloupe. Le 3 juin, une soixantaine de voiliers mouillait leur ancre dans la rade de Malendure. La venue de cette manifestation avait été négociée avec la municipalité précédente, et l'Office du tourisme a fait de la cantine scolaire le fournisseur des 500 repas nécessaires à tous les équipages le soir. Contacté par nos soins, l'organisateur de la manifestation nous a confirmé que des problèmes d'assurance rendaient difficile l'ouverture d'une fête privée à tout public. C'est une piste de réflexion... et il nous faut éviter les incidents qui ont terni la soirée... Une polémique est née du nettoyage en deux temps de l'espace occupé, mais il a bien été fait par les services communaux.

Il reste que nos visiteurs ont vraiment apprécié leur étape bouillantaïse. Certains avaient anticipé la régata pour profiter de nos installations, d'autres sont revenus la semaine suivante.



**Plongée / kayak / bouée tractée / scooter des mers
Ski Nautique / wake Board**

La mer sous toutes ses formes

Tous à l'eau Contact : 0590 951 620 / 0690 291 005
gpe.center971@gmail.com / Facebook: Guadeloupe Plongée Évasion

Actualités municipales

Les premiers conseils municipaux ont eu lieu...

Premier conseil du samedi ...

L'intronisation. Comme on pouvait s'y attendre le maire et les adjoints ont été élus à l'unanimité des conseillers de la majorité. Les conseillers de la liste conduite par J.C. Malo, se sont abstenus pour le maire, puis ont quitté la mairie avant l'élection des adjoints.

Marc Guilliod (UCB) a choisi d'entériner le choix des électeurs bouillantais.

Les 8 adjoints du maire ont été élus sur liste unique.

- 1er Adjoint : Patricia BAILLET
- 2ème Adjoint : Gérard CIALEC
- 3ème Adjoint : Marisette RYON épouse BIDOYET
- 4ème Adjoint : Georget COEZY
- 5ème Adjoint : Chantal GAËL épouse SABAN
- 6ème Adjoint : Kevin ABSALON
- 7ème Adjoint : Yolène RIBESOIS
- 8ème Adjoint : Serge ABENZOAR

A ce jour aucune compétence particulière ne leur a été définie.

Conseil municipal du 23 avril 2014

C'est au cours de ce conseil qu'ont été désignés les membres des différentes commissions. Leur liste est assez longue. Dans de nombreux cas, ces commissions sont composées de 6 membres, la répartition se faisant selon la règle du plus fort reste. Le maire a donc attribué 4 sièges à la majorité et 1 siège par liste d'opposition.

Dans certains cas, les conseillers d'opposition ont renoncé de participer à certaines commissions faute d'effectifs d'élus suffisants. Ils sont donc remplacés par un conseiller de la majorité.

Rappelons que ces commissions sont chargées de travailler sur les dossiers mais n'ont qu'un rôle consultatif. Le pouvoir décisionnaire revenant dans tous les cas au conseil municipal. - Les indemnités attribuées aux titulaires des mandats municipaux ont été reconduites, et dans certains cas légèrement abaissées.

- Autre point important de ce conseil : la reconduction de la délégation d'attribution du Maire. Autrement dit les domaines où le maire peut prendre des décisions sans attendre la réunion du conseil municipale. Cette pratique destinée à ne pas bloquer le fonctionnement normal de la mairie pour ce qui est des décisions courantes est habituelle. Néanmoins, les prérogatives du maire, dans ce cadre, sont réellement importantes et demandent une certaine vigilance. Rappelons que si le maire a ainsi autorité dans de nombreux domaines, il se doit d'informer le conseil municipal de chacune de ses décisions.

Conseil municipal du 28 avril 2014

Ce conseil était consacré au vote du budget. Le Maire le présente comme un budget provisoire, en reprenant dans les grandes lignes les prévisions de la précédente municipalité.

Le budget de fonctionnement est fixé à 12,3M€.

Le maire fait valoir une stabilisation/diminution des indemnités des élus et l'absence de voiture de fonction.

Certains postes sont en cours de transfert à la communauté d'agglomération et supposent des budgets partiels qu'il n'est pas simple d'estimer.

On note cependant une augmentation sensible des primes d'assurances (de 112 000€ à 173 000€) imposée par l'assureur sans discussion préalable avec la commune...

Les associations se voient proposer une enveloppe de 150 000€ (sur les 300 000€ promis durant la campagne).

Les charges de personnel représentent 6,7M€. Un budget de 20 000€ est prévu pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires sur les subventions versées au CCAS.

Marc GUILLIOD, au nom de l'UCB, a voté contre ce budget primitif qui présente trop d'imprécision et d'imperfection. Il a notamment mis en avant la prévision d'une recette de 350 000€ liée à la taxe de séjour dont les modalités d'application n'ont pas pu être précisées.

Assemblée sur les rythmes scolaires du 12 juin 2014

L'assemblée a eu lieu en présence notamment du maire, de la première adjointe, présidente de commission, et de la majorité des

directeurs d'écoles concernés. Il a été annoncé que les dispositions prises par la municipalité précédente seraient conservées (à savoir le travail du samedi matin pour les enfants et les activités extra-scolaires, le matin, le midi et le soir...). Madame Baillet a annoncé que la commune pensait faire appel aux associations pour fournir des animateurs qui seraient formés au BAFA. A ce jour, rien n'est mis en place et le maire a demandé que les dispositions ne soient appliquées qu'à partir du 15 septembre.

Les enseignants ont demandé que la transition du matin se fasse à 7h50 au lieu de 7h45 pour ne pas avoir à modifier leurs horaires, que le petit matériel (consommable) destiné pour les cours ne soit pas utilisé pour les activités extra-scolaires. Ils se sont inquiétés du maintien de leurs subventions communales pour ce matériel. Ils ont aussi demandé qu'il n'y ait pas de rattrapage scolaire durant les heures d'activité pour que l'enseignement soit réservé aux enseignants. Le maire a indiqué qu'il n'était pas favorable à la scolarisation du samedi matin, les expériences précédentes ayant montré qu'elle se traduisait par un fort absentéisme. L'UCB avait déjà pris position en ce sens par écrit auprès de l'édile : - L'école le samedi signifie le mercredi en garderie pour les enfants alors que l'école le mercredi permettrait un week-end de deux jours en famille. L'intérêt de l'enfant doit être considéré en priorité et va avec la scolarité du mercredi. - Il semble que dans le questionnaire préalable remis aux parents, le choix du mercredi ou du samedi matin n'a pas été proposé. Leur avis est pourtant primordial. Rappelons que sur une classe de 25 élèves, 51 adultes sont concernés (un enseignant et 50 parents). - Bouillante va être la seule commune de Guadeloupe à avoir classe le samedi. Qu'en est-il de la dérogation préfectorale ? Quelle est la justification pédagogique (obligatoire) invoquée.

Commission locale de Concertation et d'information sur la géothermie du 16 juin 2016

La CLIC anciennement instituée pour instaurer un dialogue entre les acteurs de la géothermie (L'entreprise Géothermie Bouillante, les associations concernées, ADEME, DREAL, BRGM, etc...) ne s'était plus réunie depuis quelques années. Elle prend une nouvelle forme (CSS) et est réactivée sous l'égide du préfet. Les représentants de Géothermie Bouillante ont longuement exposé leurs efforts pour diminuer les nuisances des sites actuels sur les riverains, parfois jugés insuffisants par les associations.

Le projet de la future centrale Bouillante 3 n'a été qu'effleuré, mais gageons que cette nouvelle entité sera mise à contribution prochainement pour la définition du projet.

Conseil municipal du 3 juillet 2014

Ce conseil a été consacré essentiellement aux demandes de subventions : Terrains de jeux dans les quartiers, ponton du bourg, extension de la mairie ... Les investissements correspondants supposeraient une participation communale de 870 012€.

Il a aussi été fixé les subventions aux associations qui en avaient fait la demande. L'opposition a émis quelques doutes sur l'utilisation faite par certaines de ces associations. On pourrait envisager que l'attribution de ces subventions soit liée à un contrat d'objectif.



Donnez-nous votre avis !

Chaque trimestre, nous vous proposons un petit sondage. Aujourd'hui :

L'ancien collège :

Les projets de l'ancienne municipalité semblent être abandonnés par la mairie. **Que feriez-vous de cet emplacement ?**

Répondez par internet : tibuillantais@gmail.com

ou Facebook : [UniondesCitoyensBouillantais](https://www.facebook.com/UniondesCitoyensBouillantais)

La vie des associations

Pas encore très connu des Bouillantais, il existe un Groupement des Associations de Bouillante (GAB) dont l'objectif est de fédérer les associations et d'harmoniser leurs événements sur le territoire.

A sa dernière AG du 13 juin, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau : Président (Thérèse Fairfort), vice-président (Cyrille Jeanne), Trésorier (Eddy Felix Théodose), trésorier adjoint (Doris Checkmodine-Nabal), secrétaire (Nicole Abenaki-Deporq), secrétaire adjoint (Lina Clairi), chargé de communication (Alex Caffa et Marc Guillod). Prochain événement du GAB : Un débat le 23 août au Hall des Sports sur le thème : "Comment créer, gérer et développer son association..."

Le 9 mars 2014, le Balan Bouillantais a réuni 200 personnes sur le stade de la Résistance pour : "Un cœur gros comme ça"



Le 5 juillet 2014 avait lieu la grande parade du Carnaval Tropical de Paris. Le groupe Ti Bwa a dignement représenté Bouillante avec une délégation de près de 40 membres pour leur 1ère participation. Opération à renouveler selon les responsables de Ti Bwa en améliorant la logistique de façon à pouvoir transporter quelques décors.

Un public nombreux est venu apprécier Kalbaska au local de la Bouyot Dorée pour son Grand Lewoz annuel des vacances, une occasion d'offrir un retour aux sources pour les nombreux

20 000 lieux sous Bouillante



Photo Ph. Henri

vacanciers venus se ressourcer au pays et profiter d'un spectacle traditionnel.

Plusieurs associations s'étaient regroupées pour commémorer l'abolition de l'esclavage le 26 et 27 mai. Un dossier avait été déposé en mairie début avril, mais malheureusement il semble que la nouvelle municipalité n'ait pas eu le temps de prendre en compte leurs demandes d'autorisations. Prévenus le vendredi 23, elles ont dû annuler l'essentiel de leur programme. Gageons que l'année prochaine, leurs efforts seront mieux pris en considération.

Belle année pour les jeunes du club de foot de la Résistance de Pigeon, avec un titre de champion de Guadeloupe des U17 (-17ans) et une place de 5ème des U15 (-15ans). Nous espérons une confirmation de ces résultats la saison prochaine.

Reprise des activités du centre d'arts et de Loisirs du Balan Bouillantais à la mi-septembre. Rappel des activités de la saison précédente ; musique (piano/ guitare/ batterie/ chant/ solfège), aide au devoirs, initiation anglais, théâtre adulte et enfant, couture, fitness, body tonic, zumba Ka, boxing, yoga, gym douce...

Lieux: salle de L'Atrium CC. Pigeon. L'objectif pour la nouvelle saison étant de baisser les tarifs pour augmenter le nombre de participant. Contact : 0690 36 66 60.

- **15 août : "Bal Gran Moun Mizik Kompas"** de l'association Doubout o Ka à son local du palétuvier. Contact : 0690 69 59 16
- **15 août : Déjeuner dansant** chez Dany Plateau Village avec TYPICAL PRESSÉ PRESSÉ - 13h - 0590 98 83 25 - 0690 50 78 10
- **23 août : Zakasia** vous invite à la "Parade des quadrilleurs" au bourg. Contact : 0690 59 69 30
- **23 août : 15h, conférence débat du GAB** au Hall des Sports
- **20 septembre : Raymond Winter**, Jazz à L'ATRIUM
- **27 septembre : La Bouyot Dorée fait sa rentrée** le dernier samedi du mois de septembre
- **04 octobre : Victor "O"** en concert Live à L'ATRIUM

Les prochaines Assemblées Générales :

Le 16 Août : AG de la Résistance à 9h à son local.

Associations : cette page est la vôtre ! communiquez vos succès et vos projets.

La fête patronale de Bouillante

La fête de Bouillante se déroulera du 18 au 25 août avec comme thème "Les Talents d'Hier et d'Aujourd'hui".

Événements prévus : animation sportives, élection de Miss Bouillante, Forum des associations, Lewoz, activités nautiques, podium d'artistes, etc. Programme à suivre.



Population, informez-vous.
Associations, postez vos événements
www.kkfet-bouillante.com

Connaissez vous la Lise ?

Tout le monde à Bouillante sait situer l'ancienne habitation " La Lise " du côté des supermarchés, du stade de la Résistance... Mais qui connaît encore son histoire, les richesses que renferme encore cette habitation ?

A l'origine, comme son nom l'indique, l'habitation était située sur une zone marécageuse et mouvante, mais la présence du cours d'eau qui la traverse avait permis l'implantation d'une distillerie. En 1671, les abords de la rivière Losteau sont répertoriés comme appartenant à Madame de la Courtille, ils voisinent les plus petites propriétés de messieurs David et Boursault (ce dernier qui fuira à la fin du XVIIème siècle avec la révocation de l'édit de Nantes)... Par la suite, ces terres furent intégrées à l'habitation Bourceau acquises successivement par les familles Pigeon, Desmarais, Surmont et Lesueur.

A la veille de la révolution, la Lise est l'unique distillerie (guildiverie) de Bouillante, séparée de l'habitation Bourceau, alors qu'il n'existe plus que deux sucreries dans la commune. Au milieu du XIXème siècle, la Lise produit du sucre dans des conditions économiques difficiles. Elle est louée par Charles Ancelin à Abraham Lesueur, puis Edouard Marsolles, qui peinent à rentabiliser la sucrerie. La Lise n'était pas un lieu de villégiature ! C'était même une zone marécageuse peu habitable. En 1951 le maire de l'époque, Raymond Guillod, fit démoustiquer la zone. L'étang ne fut comblé que dans les années 70-80. Par la suite, un bassin sommaire fut aménagé pour permettre aux "curistes" de venir profiter des sources chaudes, moyennant une petite rétribution au propriétaire. Le site est aujourd'hui à l'abandon.

Merci à Gérard LAFLEUR pour la source exceptionnelle d'information que constitue son livre : Bouillante "Coeur de la côte sous le vent"



Sa i pou fèt ka fèt



Pendant 24 ans...

Qu'est ce que ça me rapporte ?



Pendant 6 ans...

C'est pas moi qui m'en occupe...



Pendant 12 ans au second rôle et depuis 4 mois au 1 rôle...

On vient d'arriver, J'ai vraiment pas le temps...

Ca bouge dans le Bourg, avec l'**ouverture du « Point Chaud du stade »** à côté du Carrefour Express. Vous y trouverez votre pain, pains spéciaux, viennoiserie, votre poulet rôti, vos frites sans oublier vos agoulous. Souhaitons que cette nouvelle activité dynamise le bourg de jour comme de nuit. Ouvert 7/7 jours de 6h à 20h - dim 7h à 13h - 0690 934 924.

Réussite de l'**anniversaire de la base nautique de Bouillante : Guadeloupe Plongée Evasion (GPE)**. Le 24 mai, près de 80 bouillantais et touristes ont profité de l'occasion pour découvrir les activités de la base (plongée, jet-sky, bouée tractée, kayak...) à prix réduit! Les 5 & 6 Juillet GPE a été le seul acteur de la fête du Nautisme à Bouillante, suite à un report décidé tardivement par la commune, offrant cette fois la possibilité aux bouillantais de s'initier aussi au fly-board...

Création à Bouillante d'une cellule d'accompagnement à la création d'entreprise. A partir du mois de septembre, tous les 2^{ème} jeudi du mois, les jeunes et moins jeunes qui ont des projets et de l'énergie, pourront venir chercher conseils et méthodes auprès de créateurs d'entreprise expérimentés. Le lieu de rendez-vous se situe au bourg au restaurant le L'Eddy's Papillon. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 06 90 36 52 02.

Malgré un contexte économique difficile certains créent encore leur propre activité sur la base des métiers traditionnels. **Georges KABEL vend ses sacs de charbon de bois à Pigeon-Galet** (Tél.: 06 90 62 46 56).

Fermeture de Coubaprix : cette épicerie assurait depuis 9 ans l'approvisionnement et l'animation du quartier de COURBARIL. Cette fermeture devrait lancer la réflexion sur l'avenir des petits commerces dans les quartiers.

A partir du mois de septembre et ce tous les 3^{ème} samedi, l'Atrium met la musique à l'honneur en lançant les Jazz en Côte sous le vent. Formule dîner + spectacle à découvrir sur le www.atrium.gp.

Nouveau cabinet d'infirmières route de Birloton. "SWENDOM" y est installé depuis le mois de mai...
Bureau : 0590 94 03 48
Cyril Bourcart : 0690 17 29 30
Murielle Paisley : 0690 69 79 78
Isabelle Nabal : 0690 31 97 78
Myriame Boniface : 0690 65 56 39

Contact de la rédaction :
Tél : 0690 08 81 78
Mail : tibouillantais@gmail.com

JOUEZ AVEC NOUS
Ou a été prise cette photo ?



Quelque part à Bouillante bien sûr... Réponse dans notre prochain numéro.

Un indice sur Facebook :
Union des Citoyens Bouillantais

Les cocktails de Franck
Nuit Caraïbienne

Décoration : renverser la coupe à cocktail dans un sirop d'orgeat et tremper la dans une coupelle de sucre blanc.

Composition : Dans un shaker mettre :

- glace pilée
- 3 cl de rhum vieux
- 3 cl jus d'orange
- 1 cl jus sirop de canne
- 1 cl jus de citron

Faire un long zeste avec une orange et poser sur le rebord du verre.

GK SERVICES

PRODUCTION LOCALE



VENTE DE CHARBON DE BOIS pour professionnels et particuliers
Fromager Pigeon - 97125 BOUILLANTE Tél : 0690 62 46 56

tendance & spa

vente de spas en côte sous le vent



0690 36 52 01 • www.tendancespa.gp

POINT CHAUD DU STADE

pain, pains spéciaux, viennoiseries, poulet rôti, frites, agoulous

Ouvert 7/7 jours

de 6h à 20h - dim 7h à 13h

NOUVEAU

Tél : 0690 934 924

Près de Carrefour Express

